

12 janvier 2023

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous sommes au début d'une nouvelle année que vous avez, je l'espère, bien commencée. Je vous souhaite une année 2023 inspirée et inspirante.

Un an, du point de vue du progrès numérique, c'est long. Presque chaque jour, nous entendons parler d'innovations, de nouvelles applications, de nouvelles possibilités. La dynamique du développement numérique paraît infinie.

En revanche, au regard des habitudes comportementales et de l'empreinte culturelle, une année, c'est court. Notre comportement suit des schémas qui se sont consolidés dans notre société au fil des générations et qui sont profondément ancrés en nous.

En tant que Centre de compétences pour la transformation numérique dans la justice pénale, HIJP est en quelque sorte le lien entre ces deux sphères, l'une technologique et l'autre culturelle.

HIJP contribue à briser la tendance répandue à penser en silo, c'est-à-dire à rester dans un environnement familier et délimité. La collaboration est une source d'enrichissement et améliore à la fois la qualité du travail et l'efficacité. Mais soyons honnêtes : elle demande également un effort. Sortir de sa zone de confort requiert du courage et de l'ouverture d'esprit.

L'un de mes principes de gestion est de motiver mes collaborateurs à oser la nouveauté et à rechercher l'échange. Je suis convaincue que nous avons besoin de cet esprit d'ouverture si nous voulons façonner notre avenir avec succès.

En tant qu'avocate d'une transformation numérique qui englobe toute la chaîne pénale – de la police aux parties prenantes à la procédure, en passant par les parquets, les tribunaux et les organes pénitentiaires – HIJP est en quelque sorte l'emblème de cet esprit.

HIJP n'est pas seulement un symbole de changement culturel et de coopération, il fournit également les éléments constitutifs pour que la coopération entre les organisations réussisse réellement. Et ces éléments m'amènent à la sphère technologique.

Le Centre de compétences HIJP rend la collaboration possible en permettant le flux numérique de données et de documents, en fournissant les normes informatiques et en soutenant les parties prenantes.

Pour jouer le rôle charnière entre des sphères aux exigences et aux caractéristiques très distinctes, il faut faire preuve de flexibilité, de tact et de sensibilité envers les différents besoins. HIJP s'acquitte avec brio de cette tâche exigeante. Je vous en remercie et vous souhaite plein succès pour la nouvelle année.



Jacqueline Fehr
Conseillère d'État et cheffe de la Direction de la justice et de l'intérieur du canton de Zurich

En 2023, nos partenaires auront d'importantes décisions à prendre

Fabien Gasser, chef du Programme HIJP, porte son regard sur les étapes décisives dans l'évolution de HIJP réalisées durant l'année. Il donne un aperçu des défis que réserve 2023 et des décisions importantes que les parties prenantes et les partenaires de HIJP auront à prendre.



[continuer à lire...](#)

Les services de HIJP définis par de nouvelles lignes directrices

HIJP se positionne comme un Centre de compétences pour la transformation numérique dans la justice pénale et apporte son soutien à tous les acteurs de la chaîne pénale. Sur la base des lignes directrices 2022, HIJP propose une large gamme de services aux parties prenantes et aux partenaires. Outre le développement continu de normes informatiques, l'accent est mis sur le flux de données et de documents entre les acteurs de la chaîne pénale, sur les services de conseil et sur le soutien aux alliances.



[continuer à lire...](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cet e-mail (à: {EMAIL}), vous pouvez vous désabonner gratuitement [ici](#).

Programme HIJP, CCDJP, Nordring 8, 3013 Berne
[Formulaire de contact](#) - [Mentions obligatoires](#)